



Déclaration de la FSU 91 au CDEN du 9 novembre 2015

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur académique,

Dans l'Essonne, la hausse démographique a encore fortement limité, cette année, les progrès attendus en termes de taux d'encadrement des élèves, dans les écoles comme dans les établissements du secondaire.

Dans le 1er degré, le quotidien ne s'améliore guère pour les enseignants et les élèves de notre département qui subit les plus forts effectifs par classe de France. Le E/C baisse légèrement en maternelle, mais reste au global désespérément stable et élevé depuis des années, malgré les efforts, à étendre encore, en Education Prioritaire avec le classement EAP. Qu'aurait-il été sinon ! Nous persistons à demander ce classement pour les maternelles.

La nécessité de reprendre au moins 24 postes sur la Brigade Départementale de remplacement pour assurer les 88 ouvertures nettes prononcées et les décharges de direction montre bien que la dotation ministérielle n'était pas à la hauteur des véritables besoins. N'en déplaise aux concepteurs du clip contre le harcèlement réalisé en partenariat avec Walt Disney (!), ce n'est pas dans des classes d'une quinzaine d'élèves que les enseignant-es travaillent, mais bien avec des effectifs deux fois plus importants dans de nombreuses écoles du département.

Être enseignant-e n'est pas chose facile dans un contexte économique et social passablement dégradé, alors que la société fait porter sur l'École une charge et une responsabilité qui dépassent largement son champ d'intervention. Il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication, mais fasse plutôt l'objet d'actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves avec les moyens nécessaires.

Dans les collèges, le H/E augmente de 0,003 passant de 1,198 à 1,201, augmentation minime et qui se ne traduit pas, de manière concrète, par une amélioration des conditions de travail et d'enseignement dans les établissements. Puisqu'il vous tient à cœur de regarder le détail des situations plutôt qu'une moyenne, nous constatons que de nombreux doublages ont été supprimés, rendant toujours plus difficiles le suivi des élèves, la pratique des langues vivantes ou des sciences expérimentales. Dans certains établissements, l'augmentation du nombre d'élèves par classe a posé de redoutables problèmes pédagogiques, mais aussi matériels, comme au collège Jean Moulin, à St-Michel-sur-Orge, où les capacités des salles étaient insuffisantes pour accueillir une classe entière. Par ailleurs, le relèvement des seuils d'ouverture de divisions n'est certainement pas étranger à cette augmentation des effectifs constatés dans de nombreux collèges. Quant au nouveau modèle d'allocation de la marge, il montre ses faiblesses en ne permettant pas à un certain nombre d'établissements de bénéficier d'une marge suffisante.

Si, pour reprendre vos mots « choisir c'est renoncer », nous remarquons que, dans bien des cas, la faiblesse de la marge conduit davantage à renoncer qu'à choisir, à l'image de la situation du collège REP les Sablons, à Viry, où les effectifs restent élevés dans un grand nombre de classes. L'efficacité de la diminution du nombre d'élèves par classe, notamment en éducation prioritaire, a pourtant été prouvée par certaines études.

Un mot des lycées, où nous assistons aussi à une augmentation des effectifs dans les classes : des divisions de 36 élèves en seconde au lycée Talma, au lycée Truffaut, au lycée Corot, la palme revenant au lycée Parc des Loges, à Evry, où 12 classes de 2de sur 13

comptent 36 élèves, dans des salles de 45m², soit une superficie d'1,25 m² par élève.

Ajoutons que les élèves n'ont pas toujours les enseignements obligatoires auxquels ils peuvent prétendre, faute de moyens suffisants accordés aux lycées. Ainsi, un nombre non négligeable d'élèves de 1^{ère} et terminale de la voie technologique n'ont toujours pas d'EMC à leur emploi du temps. Comment pouvez-vous ainsi accepter et laisser traîner une situation manifeste de rupture d'égalité entre les élèves ? Si l'Administration peut ainsi s'affranchir des textes, on ne peut que redouter l'application du nouveau décret sur le droit au redoublement pour les terminales sans le bac dans leur établissement d'origine. Aura-t-on, comme cette année et l'année précédente, des élèves doublants de terminale, sans affectation à la rentrée ? Ou est-ce qu'enfin, les structures prévisionnelles comprendront des places vacantes sans que cela soit présenté comme un terrible gaspillage des deniers publics ?

Par ailleurs les vies scolaires sont toujours notoirement sous-dotées dans notre département, et ce n'est pas le projet de loi de finances, sans aucune création de poste de CPE, qui va nous rassurer. L'octroi d'une dotation complémentaire de 10 ETP d'AED est certes positif mais encore insuffisant pour favoriser partout un bon climat scolaire. Quand les vies scolaires cesseront-elles d'être les grandes oubliées des opérations de préparation de rentrée ?

De nombreux postes étaient également vacants dès les premiers jours de septembre (certains n'ont été pourvus que ces derniers jours comme un BMP de technologie au collège Camus à Brunoy). La FSU réaffirme donc l'exigence de revalorisation du métier, à la fois des conditions salariales (augmentation du point d'indice) et des conditions de travail, qui seront particulièrement mises à mal par le projet de réforme du collège. Outre la concurrence entre les disciplines, elle va également alourdir la charge de travail des enseignants à une échelle inédite en organisant notamment un changement de programmes pour les 4 niveaux du collège en même temps. Par ailleurs, elle impose des dispositifs dont l'efficacité est loin d'être prouvée (AP, EPI), entérine et attise les inégalités qu'elle prétend combattre. En imposant ainsi sa réforme à marche forcée, en refusant d'écouter la parole des personnels mobilisés depuis 5 mois, la Ministre prend la responsabilité de pousser les collègues à l'exaspération. Cette réforme mal pensée, mal ficelée, mal préparée doit être abrogée rapidement et les discussions doivent reprendre pour construire une réforme ambitieuse du collège.

Nous attendons enfin que nous soient présentées des précisions sur la scolarisation effective des enfants Roms du bidonville de Wissous qui attendent depuis des semaines une place en collège, dans des structures adéquates (UPEAA ou NSA). Aucun document officiel concernant leur scolarisation n'a été adressé aux familles ni au collectif Romeurope qui vous a écrit à ce sujet.